

CreActive Place

Le pôle des futurs de Deauville



30 avril 2010

« Livres & Numériques »

co-organisé avec la Ville de Deauville

dans le cadre du 7^{ème} Salon Livres & Musiques de Deauville



Partenaire principal :

*Le Conseil Général du Calvados et sa
Bibliothèque Départementale de Prêt*

Compte rendu

par Sophie Dancourt – journaliste

Le 7ème salon « Livres et Musiques » de Deauville a accueilli le 30 avril 2010 une journée de rencontre sur le thème « Livres & Numériques ». A l'initiative de CreActive Place et la Ville de Deauville, et dans le cadre de « Deauville 2010 », les principaux acteurs de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, bibliothécaires) ont inauguré ce second « atelier du futur », après celui organisé le 9 avril 2010 autour du thème « Prospectives des TIC ». L'atelier « Livres & Numériques » a été organisé en partenariat avec le Conseil Général du Calvados et sa Bibliothèque Départementale de Prêt.

Deux trames ont orienté les débats : définir les enjeux économiques, politiques et culturels du numérique puis tenter d'imaginer le devenir du livre. Mais qu'est-ce qu'un livre numérique ? Jean-Pierre Arbon esquisse le sens usuel : recueil de textes, objet de déférence qui finit souvent sa vie au pilon ! Mais peut-on y accoler le terme numérique sans contresens ?

Le numérique s'affranchit de son support pour un retour au texte et deviendrait pour Françoise Benhamou un service à l'image de ce qui se passe dans le monde musical. Une dématérialisation qui implique cependant de s'équiper d'un « Reader » (Kindle pour Amazon, Ipad pour Apple). De fantastiques prouesses technologiques simplement pour une lecture nomade ? Un investissement certainement injustifié si l'on considère le livre numérique comme la transcription homothétique du livre papier.

Les professionnels présents s'accordent pour reconnaître que la vertu du numérique se conçoit avec un contenu différencié et enrichi : « le livre augmenté ». Les possibilités semblent infinies : haute définition permettant de charger des livres au contenu graphique important tel les livres d'art. Cécile Beauchamp explique que la numérisation via un processus évolué de traitement des flux de texte permet aujourd'hui de s'adapter à des ouvrages avec des structures complexes (glossaire dynamique par exemple).

Une vocation pédagogique surgit : l'intelligence artificielle se met au service des exclus du livre grâce à l'audio, des sons ou des explications sont proposés lorsque le lecteur bute sur un mot. L'apport de nouvelles fonctionnalités par rapport au livre papier va jouer sur le prix que les utilisateurs vont accepter de payer pour cette offre numérique.

La problématique diffère selon les acteurs. Construire un modèle économique soutenable, demande la prise en compte de nouvelles données comportementales : le streaming (diffusion en mode continu) permet de vendre « des temps de lecture » selon l'expression d'Eric Briys, d'où l'idée d'adapter le contenu à cette nouvelle disponibilité. Jean-Charles Fitoussi propose la lecture sur le téléphone mobile. De nouveaux formats sont proposés. Des échantillons

sous forme de chapitre sont gratuitement téléchargeables. Des auteurs créent des séries à lire calquées sur le modèle du feuilleton. François Nawrocki confirme que le prix du livre numérique doit être globalement 40% inférieur à celui du livre traditionnel.

La tendance est grande aujourd'hui de voir le géant Apple fixer une politique tarifaire unique au regard de ce qui a été imposé sur la plateforme musicale iTunes. Que vaudront alors les droits d'auteurs qui sont protégés à ce jour par les DRM (Digital Rights Management : gestion des droits numériques) ou plus exactement comment les définir par rapport au livre papier ? L'auteur doit rester au centre du nouveau modèle économique qui se dessine. La domination des « prédateurs » sur le marché du livre numérique complexifie la tâche des éditeurs qui souligne que quelque soit le support, le binôme auteur éditeur ne peut être rompu ou remplacé.

Alban Cerisier martèle qu'un catalogue est une aventure intellectuelle nécessitant un travail minutieux avec l'auteur, « à l'instar du puissant texte des « Bienveillantes » de Jonathan Littell ». Mais peut-on contrer l'impérialisme des « géants » ? Il est peut-être trop tard. Françoise Benhamou résume : Amazon représente un modèle d'intégration vertical qui pratique une politique de dumping pour gagner des parts de marchés. Il détient à ce jour 85% du marché des contenus numériques. Google propose un système ouvert et gratuit et tire sa force économique de ses usagers.

Aujourd'hui Antoine de Tarlé rappelle qu'il ne subsiste que trente libraires à New York, ville de plus de huit millions d'habitants ! La plateforme Libreka est une des réponses européennes créées à l'initiative d'une association d'éditeurs, de distributeurs et de revendeurs allemands. Libreka permet la participation des libraires à la distribution numérique. Elle fournit une assistance technologique aux libraires pour créer notamment leur magasin en ligne. Est-ce suffisant ?

Probablement pas. Le livre entre dans l'économie des réseaux avec l'incontestable avantage de « l'internet juice » à savoir l'acquisition d'une bonne réputation sur le web, ce qui renforce la position des dominants. Charles Kermarec souligne qu'il est compliqué de gérer cette concurrence, ne disposant pas de l'impressionnante logistique d'Amazon. Le résultat est visible dans le référencement : Amazon affiche le chiffre record de 175 millions de pages. « Les informaticiens se saisiront des libraires ! ». La difficulté demeure de mettre en scène le livre numérique comme le font les libraires avec l'aide des services de diffusion traditionnelle.

Que doit-on numériser ? S'il est évident qu'il n'y a pas d'intérêt à numériser le fond existant, faut-il répondre à la demande des lecteurs ou les devancer en leur proposant une offre la plus large possible ? La réponse n'est pas seulement culturelle, elle est étroitement liée au DRM, système de protection qui restreint

l'utilisation de l'œuvre en fonction de l'utilisation des supports. Si ce dispositif écarte les risques de piratage, il est par ailleurs contraignant pour le lecteur. François Nawrocki constate que « l'acheteur ne souhaite pas être privé des fonctionnalités offertes par le livre papier » ; Ronald Schild renchérit en affirmant que les DRM ne protègent que les monopoles, que faire si le fichier numérique n'est pas lisible sur un Ipad ? La solution serait d'intégrer le DRM dans l'appareil.

Jean-Charles Fitoussi est partisan d'écouter le lecteur au bout de la chaîne. L'avenir du livre se détermine par la demande. Quelque soit la dématérialisation, le nombre de lecteurs ne cesse d'augmenter. Jean-Pierre Arbon conteste cette option en rappelant que les métiers de culture sont des métiers d'offre, et que la stratégie consistera à orienter cette offre, faute de quoi la création sera oubliée, en l'occurrence le texte au centre de toutes les attentions depuis Gutenberg.

On ne peut résumer l'avènement programmé du livre numérique comme la querelle entre les anciens et les modernes. La dualité livre papier et numérique n'est pas de mise. La tendance esquisse une superposition de ces deux marchés qui dans certains cas sont complémentaires. « La théorie de la longue traîne » permet de rendre des livres papier peu lus, rentables : la mondialisation des marchés permet de développer différents types de découvertes de l'offre, fabriquant ainsi des « niches » au sein desquelles peuvent ressusciter des ouvrages oubliés.

Par ailleurs, si l'on admet que la durée de vie d'un livre papier varie entre 4 et 12 mois, la numérisation leur propose une seconde vie sur le net. Il existe de multiples pratiques de la lecture. « On ne joue pas un nouveau jeu avec les règles de l'ancien, ni avec les mêmes acteurs ».

Les enjeux liés à la numérisation sont remis en perspective par les bibliothécaires qui cherchent de quelle manière reterritorialiser les réseaux sociaux existants. Jean-Pierre Arbon souligne la spécificité de ces « passeurs » de connaissances qui ne sont pas identifiés comme capables de fournir au premier chef du contenu numérique, puisque selon certains d'entre eux « ils n'ont pas la main mise sur le support », et se positionnent aujourd'hui comme observateurs, avec un travail de prescription auprès du public.

Bruno Rives estime que la rupture est imminente, et que dans les deux années à venir, des prises de positions stratégiques vont se prendre. La profonde mutation qui s'est engagée concerne toutes les structures éditoriales. Le concept même de livre s'en trouve modifié. Mais il serait réducteur de résumer les enjeux à une simple guerre économique classique. Chacun doit redéfinir son espace. De nouvelles formes d'écritures restent à inventer au travers d'un dialogue permanent avec les éditeurs, permettant aussi selon les termes de Françoise Benhamou « un rapport au numérique vertueux » réinstallant le livre là où il a disparu. (Absence de librairies sur certaines zones géographiques).

Gilles de la Porte évoque « la force de l'imaginaire qui a traversé les siècles sous différents formats », et conclut l'incapacité du support technique à modifier cette puissance créatrice.



CreActive Place

Le pôle des futurs de Deauville

www.creativeplace.eu

contact@creadeauville.org

CreActive Place vous accompagne dans vos démarches de prospective appliquée, et met en oeuvre des ateliers de créativité.

Prenez contact : contact@creadeauville.org